



Je veux demander une bourse pour mon enfant au collège ou au lycée

Trois possibilités s'offrent à vous :

1. Je consens à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant dans EduConnect (**en juin / juillet**).
2. Je fais ma demande en ligne à la rentrée (**en septembre / octobre**) dans EduConnect.
3. Je complète un dossier papier à la rentrée (**en septembre / octobre**).

Qu'est-ce qu'une bourse de collège ou de lycée

Les parents ou tuteurs doivent payer une partie des études de leur enfant au collège et au lycée. Cela s'appelle les frais de scolarité.

Parfois, les parents peuvent avoir de l'aide pour payer ces frais de scolarité.

Pour demander cette aide, il faut faire une demande.

Cela s'appelle demander « une bourse » de collège et de lycée.

Je peux faire cette demande sur Internet sur EduConnect. Il faut donner des informations sur ma situation, par exemple : l'ensemble des revenus déclarés aux impôts par ma famille. Cela s'appelle le **revenu fiscal de référence**.



Qu'est-ce qu'EduConnect ?

EduConnect est un site internet qui me permet de faire des démarches pour la scolarité de mon enfant.

Je peux par exemple inscrire mes enfants au lycée sur Educonnect et demander une bourse.



« Si vous n'avez pas encore de compte EduConnect »

Cliquer sur le lien suivant :



Créer mon compte
EduConnect

« Si vous avez déjà un compte EduConnect »

Période d'inscription
(de juin à début juillet)



Je consens à l'étude
automatique de mon
droit à

Période d'inscription
(de septembre / octobre)



Je fais ma demande
en ligne à la rentrée
dans EduConnect.

« Si vous souhaitez faire une demande papier »

Période de rentrée (de
septembre / octobre)



Faire ma demande
de bourse papier

Je dois avoir avec moi :

- ✚ Mon identifiant et mon mot de passe EduConnect. Je les ai déjà utilisés pour aller sur EduConnect.
- ✚ Mon dernier avis d'imposition de revenus.
- ✚ Ou ma dernière déclaration d'impôt sur le revenu.